



RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION

CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION PROSPECTIVE DE LA PERFORMANCE PAR L'IEU (2 SUR 4)

JUIN 2019

I. CONTEXTE

L'Évaluation prospective de la performance (FPR) du *Green Climate Fund* (GCF) a été présentée au Conseil d'administration du GCF lors de sa vingt-troisième réunion, marquant ainsi un moment charnière dans l'évolution et le processus de reconstitution du Fonds. Les principales recommandations découlant du FPR visent à aider le GCF à devenir plus rapide, meilleur et plus intelligent au cours de sa prochaine période stratégique.

II. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Le FPR reconnaît que les besoins, les défis et les acteurs du financement climatique ont considérablement changé depuis la création du GCF, soulignant ainsi la nécessité de procéder à une évaluation urgente du GCF. Le FPR a conclu que le Fonds doit agir promptement, apporter des solutions rapides et répondre aux besoins climatiques des pays en développement de manière plus innovante, plus transparente et plus efficace, et avec un impact plus important et plus clair. Le FPR a ainsi formulé quatre principales recommandations:

1. **Renforcer les critères, les processus opérationnels et les structures de mise en œuvre susceptibles de mieux répondre aux besoins et aux capacités différenciés des pays en développement, en mettant l'accent sur les entités à accès direct.** Dans ce cadre, élaborer des indicateurs et des objectifs de performance clés pour suivre la transparence, la rapidité, la prévisibilité, l'impact et l'innovation.
2. **Élaborer un plan stratégique qui permet au GCF d'être un leader d'opinion mondial, un acteur influent de la politique climatique et une organisation qui établit son créneau en fonction de l'innovation et de l'impact.**
3. **Mettre à nouveau l'accent sur l'adaptation tout en reconnaissant (et en s'appuyant sur) le rôle des nouveaux acteurs de l'atténuation (et leurs besoins particuliers), et renforcer le rôle du secteur privé dans un écosystème symbiotique global d'instruments et de modalités financières qui permettent un meilleur accès, une plus grande transparence et une meilleure prévisibilité pour les entités, et qui favorisent des solutions innovantes et un impact climatique global pour les pays.**
4. **Clarifier et réexaminer la séparation des fonctions de supervision et de gestion dans le GCF et envisager de déléguer les pouvoirs afin mettre l'accent sur l'agence, la responsabilité et l'urgence dans la réponse aux besoins climatiques des pays en développement (de manière prévisible, transparente, rapide, innovante et avec un impact).**

III. PORTÉE DE L'ÉVALUATION PAR L'IEU

La portée du FPR, telle qu'elle est définie dans la Décision B.21/17, consiste à examiner:

- les progrès réalisés par le GCF dans l'accomplissement de son mandat tel qu'énoncé dans son instrument directeur, son plan stratégique initial et son modèle opérationnel, avec un accent particulier sur les réalisations

- du GCF dans la réponse aux besoins des pays en développement;
- la performance du GCF, y compris ses activités financées, son efficacité et son efficience probables, et les niveaux de décaissement en faveur des activités financées;
- le portefeuille et la réserve de projets du GCF, l'application des instruments financiers, les effets attendus des décisions de financement et des autres activités de soutien en termes d'atténuation et d'adaptation ;
- la performance du GCF sur une base à la fois prospective et rétrospective.

Le Conseil d'administration a également demandé que le FPR éclaire le processus de reconstitution de fonds.

Sur la base de ces objectifs et des orientations de l'instrument directeur du GCF, l'objectif général du FPR était de déterminer si le GCF sera en mesure de promouvoir activement un changement de paradigme dans le financement du climat.

IV. CONTEXTE ET OBJECTIFS

En tant que plus grand fonds mondial consacré au climat, le GCF est particulièrement bien placé pour aider les pays en développement à concrétiser leurs ambitions en matière de climat. Au cours des cinq années qui ont suivi le début de sa première mobilisation de ressources, le GCF a, en février 2019, obtenu les résultats suivants:

- quatre-vingt-dix-sept (97) pays couverts grâce au financement de projets et plus de 120 autres couverts dans le cadre des programmes de préparation de projets et d'appui préparatoire;
- un peu plus de 5,3 milliards d'USD engagés (soit 75 %) sur les 7,1 milliards d'USD de promesses de financement disponibles pour des projets et des programmes;
- jusqu'à 12,6 milliards d'USD de cofinancements supplémentaires anticipés mobilisés en termes d'investissements en faveur de projets appuyés par le GCF;
- plus de 20 milliards d'USD reçus sous forme d'idées de projet provenant des programmes nationaux et des programmes de travail des entités.

Concrètement, le GCF devrait mobiliser un cofinancement supplémentaire de 12,6 milliards d'USD d'investissements pour les projets soutenus par le GCF - un financement supplémentaire qui bénéficiera à plus de 276 millions de personnes.

V. LES SEPT THÈMES DE L'ÉVALUATION

L'évaluation fonde ses quatre principales recommandations sur l'analyse de sept thèmes clés du GCF:

- le contexte dans lequel le GCF a été créé pour répondre à la question de savoir si le GCF était adapté à son objectif;
- une évaluation du plan stratégique initial et des priorités et des critères qui en découlent;
- l'efficacité et l'efficience des politiques et des cadres du GCF, y compris le processus d'accréditation;
- le modèle opérationnel du GCF;
- la performance du GCF, en particulier son cycle de projet;
- le rôle du secteur privé et de la Facilité pour le secteur privé du GCF;
- les résultats réels et attendus.

VI. RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION

Le FPR a conclu que le GCF avait accompli plusieurs réalisations importantes à la fin du mois de février 2019, à savoir:

- un conseil d'administration influent avec une représentation et une voix égales entre les bénéficiaires et les contributeurs;
- la création d'un nouveau fonds indépendant des autres fonds climatiques existants et doté d'une structure organisationnelle, d'un personnel et d'un plan stratégique initial (ISP);
- un secrétariat avec un directeur exécutif (le premier a été nommé en juin 2013), et de trois unités indépendantes;
- des promesses de financement allant jusqu'à 10,3 milliards d'USD;
- l'approbation des principales politiques et des cadres qui constituent l'épine dorsale du Fonds, y compris le cadre d'investissement initial et les politiques relatives aux risques liés aux sauvegardes environnementales et sociales, au genre, aux peuples autochtones, aux résultats, aux performances et à la divulgation d'informations;
- quatre-vingt-quatre (84) entités accréditées (nationales, régionales et internationales) ayant la capacité potentielle de mettre en œuvre le mandat global du GCF dans les pays;
- un portefeuille de 102 projets financés approuvés (d'une valeur supérieure à 5 milliards d'USD et 12,6 milliards d'USD de cofinancement), ainsi que 324 millions d'USD pour d'autres programmes clés tels que le Programme de préparation et d'appui préparatoire et la Facilité à la préparation des projets;

- un peu plus des deux cinquièmes (41 %) des ressources engagées par le Fonds dans des projets sont en cours d'exécution, et 9 % de ces engagements en faveur de projets ont été décaissés;
- la réactivité permanente aux orientations de la CCNUCC/COP.

VII. CHIFFRES CLÉS DE L'FPR

- Le processus d'accès aux ressources du GCF prend plus de 1 000 jours.
- Le FPR se fonde sur une analyse de plus de 50 politiques du GCF.
- Neuf pour cent (9 %) des fonds engagés ont été décaissés en faveur des projets.
- Cent deux (120) projets financés approuvés ont été examinés dans le cadre du FPR.
- Les recherches effectuées dans le cadre du FPR ont inclus des visites dans 12 pays.
- Cinq cents (500) personnes ont été interrogées dans le cadre du FPR.

VIII. UNE FORTE CONTRIBUTION DES PARTIES PRENANTES DANS LE CADRE DE L'ÉVALUATION DU GCF

L'équipe du FPR a collaboré étroitement avec tous les acteurs concernés afin de les tenir informés de l'évolution du FPR et de recueillir leurs points de vue. Elle s'est entretenue avec les membres du Conseil d'administration, le Secrétariat et les représentants des autorités nationales désignées, des entités accréditées, des organisations de la société civile et d'autres intervenants. En outre, l'équipe de l'évaluation a : mené des entretiens en personne lors de 12 missions effectuées dans les pays ; supervisé un sondage en ligne qui a permis d'interroger plus de 500 parties prenantes du GCF dans le monde entier ; et révisé la théorie du changement du GCF grâce à un processus participatif multipartite.

IX. MÉTHODE

L'évaluation prospective de la performance adopte une approche mixte qui combine des méthodes et des données quantitatives et qualitatives. Le DataLab (laboratoire de données) de l'IEU a saisi des données provenant de diverses sources, internes et externes au GCF, a assuré leur cohérence et a analysé les statistiques clés. Les principales sources de données et les méthodes d'analyse utilisées dans le FPR comprennent :

- des entretiens semi-structurés, des groupes de discussion et une enquête en ligne;
- un examen approfondi des décisions du Conseil d'administration, des documents du GCF et de la littérature externe sur le climat et le financement du climat;
- une synthèse des examens existants et antérieurs et des évaluations du GCF, ainsi que leur examen critique;
- une analyse du portefeuille d'investissements du GCF;
- des données et des analyses des systèmes d'information géographique;
- des missions d'évaluation dans 12 pays représentant une diversité d'expériences de mise en œuvre, notamment les Petits États insulaires en développement, les États africains et les Pays les moins avancés.

Le FPR examine toutes les activités appuyées par le GCF, notamment les politiques, les stratégies, le modèle opérationnel, les sujets systémiques et émergents, la structure organisationnelle et les partenariats, les processus et la performance des programmes et initiatives du GCF. La période d'analyse du FPR s'étend de 2015 à début 2019, les données étant incluses jusqu'au 28 février 2019.

Liste des notes relatives au FPR

1. 15 points clés à retenir du FPR
2. Présentation générale de l'évaluation
3. Que peut accomplir la Facilité pour le secteur privé du GCF plus rapidement, mieux et plus intelligemment?
4. Qu'apprend-on sur le processus d'accréditation du GCF?



**GREEN
CLIMATE
FUND**

**Independent
Evaluation
Unit**

